

Réf: Dossier N° 136942

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AVALANCHE COTE D'IVOIRE SERVICES » en abrégé « ACIS »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA FAYA,
Lot 861, Ilot 61

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Aout 2022, et enregistrés au CEPICI le 25 Aout 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AVALANCHE COTE D'IVOIRE SERVICES » en abrégé « ACIS »

Objet :

- La Mise En Relation D'affaire.
- Le Lobbying.
- Le Référencement.
- La Location De Véhicules De Transport Et Le Transport De Personnes.
- L'intermédiation.
- L'évènementiel.
- La Confection De Tenue.
- L'organisation Evènementiel.
- La Fourniture De Bureau.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA FAYA, Lot 861, Ilot 61

Dirigeant(s) : M YEO SEGALE JUSTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07886 du 05/09/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40031/GTCA/RC/2022 du 05/09/2022

